

La problématique de la retraite sous l'angle macro-économique

Olivier KLEIN

Les 5 systèmes de retraite

- Système Public de Solidarité (minimum vieillesse)
- Les Régimes d 'Entreprise
- Le Régime Social par répartition
- L'Épargne Libre
(en France : PEP, Assurance-vie, PEA...)
- La Retraite par Capitalisation organisée
(en France, Loi Fillon : PERP...)

Combinaison
nécessaire de ces
3 moyens de
préparation à la
retraite

Les problèmes à venir de la retraite par répartition en France

1. Un problème démographique inéluctable :

le nombre de retraités en % du nombre d'actifs (pouvant payer ces retraites) passera en France :

- de 38 % en 2003
- à 61 % en 2030
- et à 68 % en 2050

Population de plus de 60 ans / Population de 20 à 59 ans

En %	1995	2000	2005	2010	2020	2030	2040	2050
Italie	39,7	42,9	45,6	50,0	59,8	80,9	98,1	97,2
Espagne	38,1	37,9	39,2	42,0	51,3	70,2	97,7	106,1
Japon	36,2	41,1	54,5	57,2	65,8	72,0	85,2	86,2
Allemagne	36,3	41,7	44,4	45,2	54,1	72,6	73,9	75,9
France	37,2	37,8	38,2	42,8	52,7	61,1	66,6	68,0
Royaume-Uni	38,4	38,9	44,9	52,1	57,1	62,9	64,5	66,21
Etats-Unis	30,0	29,8	30,8	33,9	45,0	53,0	53,9	56,4

Le problème à venir de la retraite

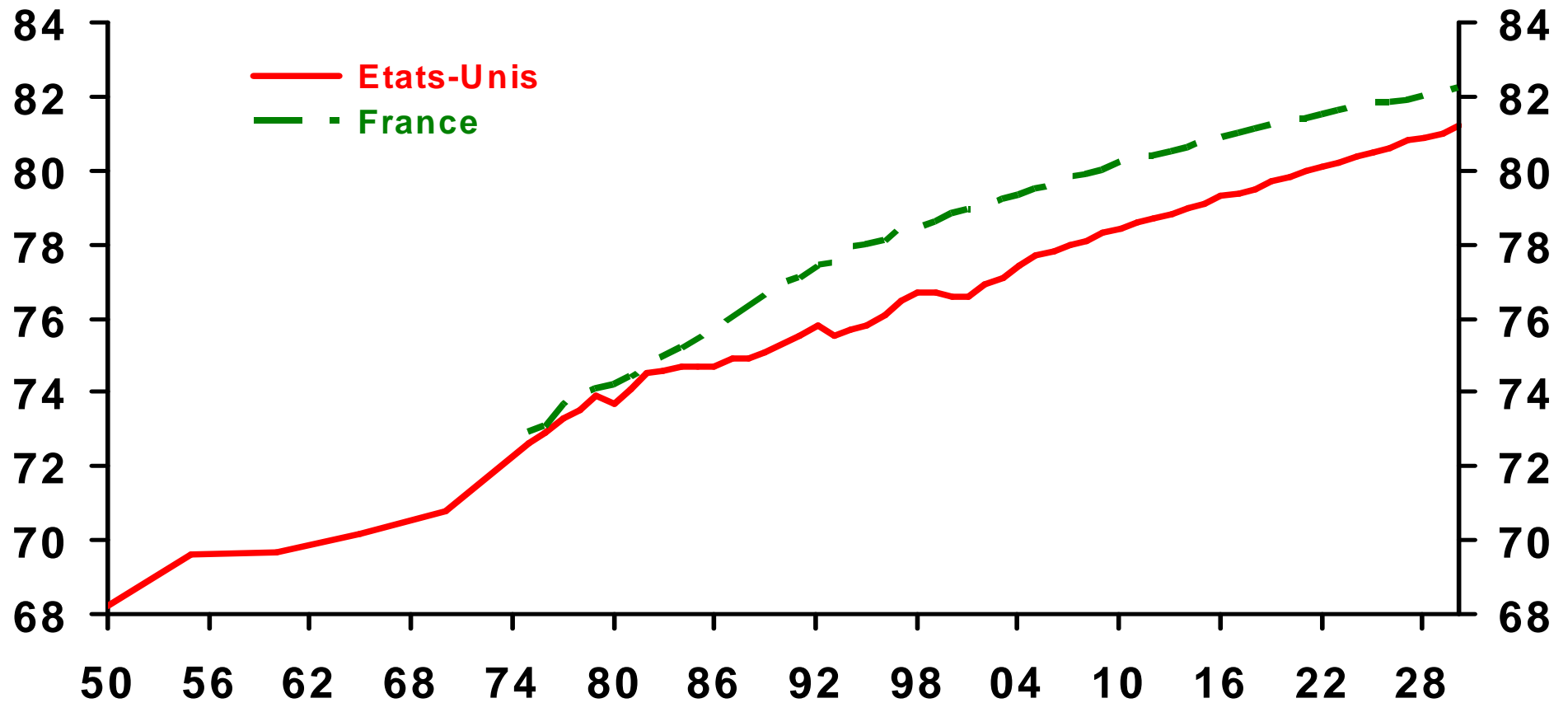
Cette évolution démographique inéluctable vient

:- d'une espérance de vie à la naissance en forte hausse :

- 68 ans en 1950**
- 82 ans en 2030**



Espérance de vie à la naissance



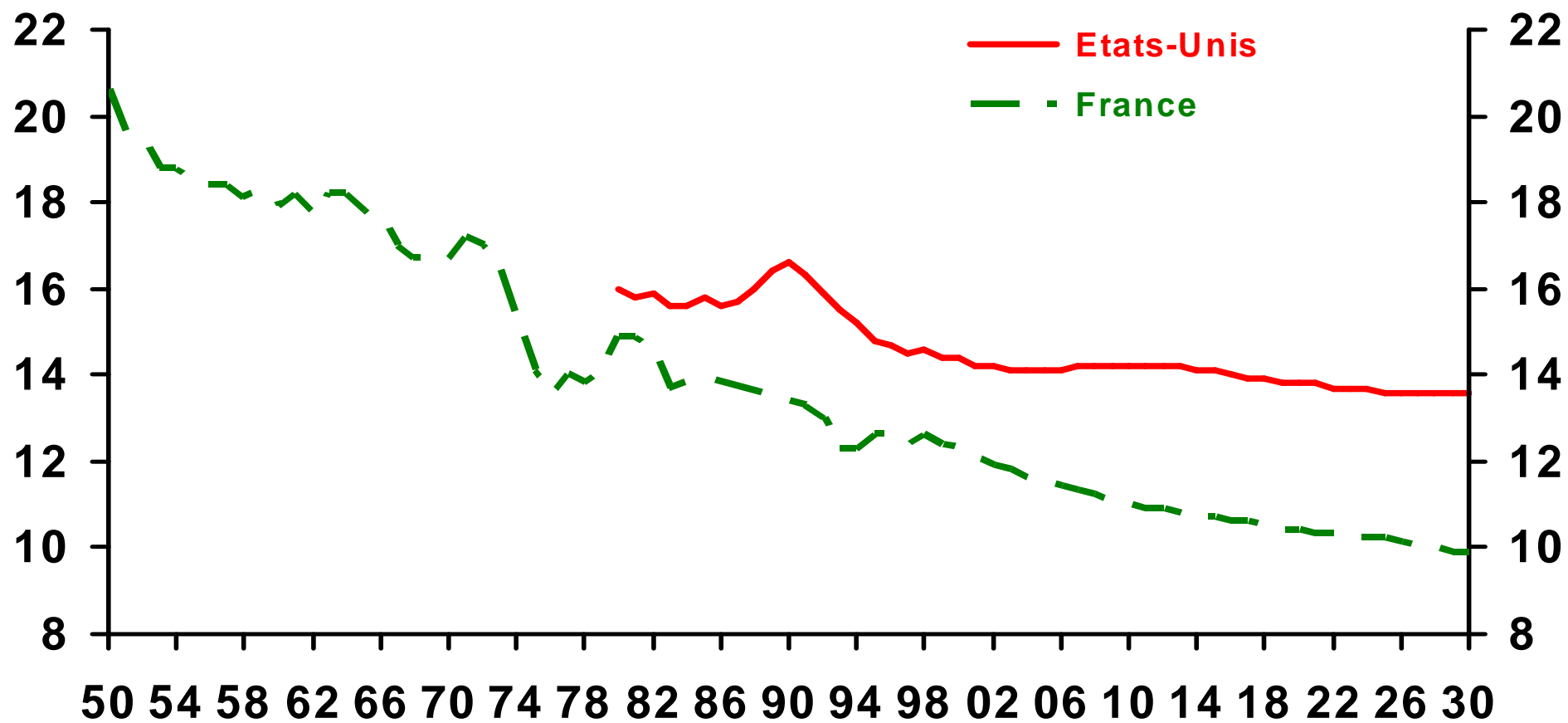
Source : Census Bureau

Le problème à venir de la retraite

: - Et d'une natalité fortement en baisse:

- **plus de 20 naissances pour 1 000 personnes en 1950**
- **à 10 naissances pour 1 000 personnes en 2030 en France**

Nombre de naissances sur 1000 personnes



Source : Census Bureau

Les problèmes à venir de la retraite par répartition en France

2. Une croissance économique insuffisante.

Plus la croissance économique est forte :

- plus le nombre d'actifs est élevé (aptes à payer les pensions des retraités)**
 - plus les salaires s'accroissent (or les cotisations permettant de payer les retraites sont proportionnelles aux salaires)**
- ⇒ plus de croissance = plus de masse salariale = plus de possibilité de payer les retraites, pour une même évolution démographique.**

De quoi dépend la croissance économique ?

- **du taux d 'investissement des entreprises**
- **des gains de productivité**
- **de l'évolution de la population active (plus il y a d 'actifs au travail, plus la croissance est forte).**

Volume de travail en 2000 dans quelques pays de l'OCDE

	Taux d'emploi (%) de la population en âge de travailler	Nombre moyen d'heures annuelles travaillées par personne ayant un emploi	Nombre d'heures de travail par personne en âge de travailler
Italie	53,9	1606	866
Belgique	60,9	1528	931
France	61,1	1532	936
Allemagne	66,3	1467	973
Pays-Bas	72,9	1346	981
Espagne	57,4	1816	1042
Norvège	77,9	1364	1063
Grèce	55,9	1921	1074
Irlande	64,5	1674	1080
Finlande	67	1694	1135
Suède	74,2	1603	1189
Royaume-Uni	72,4	1711	1239
Australie	69,1	1837	1269
Nouvelle-Zélande	70,7	1817	1285
Rep. Tchèque	65,2	2000	1304
Etats-Unis	74,1	1821	1349
Corée	61,6	2447	1507
<i>Source : OCDE</i>			

En outre, le taux d'activité des 55 / 64 ans en France est de 38 %

contre plus de 50 % dans les pays nordiques!

Les solutions possibles

I. Les solutions possibles au sein du système de retraite par répartition:

-Augmenter le taux de croissance, par des politiques économique conjoncturelles et structurelles appropriées, et notamment par l'augmentation du taux d'activité de la population.

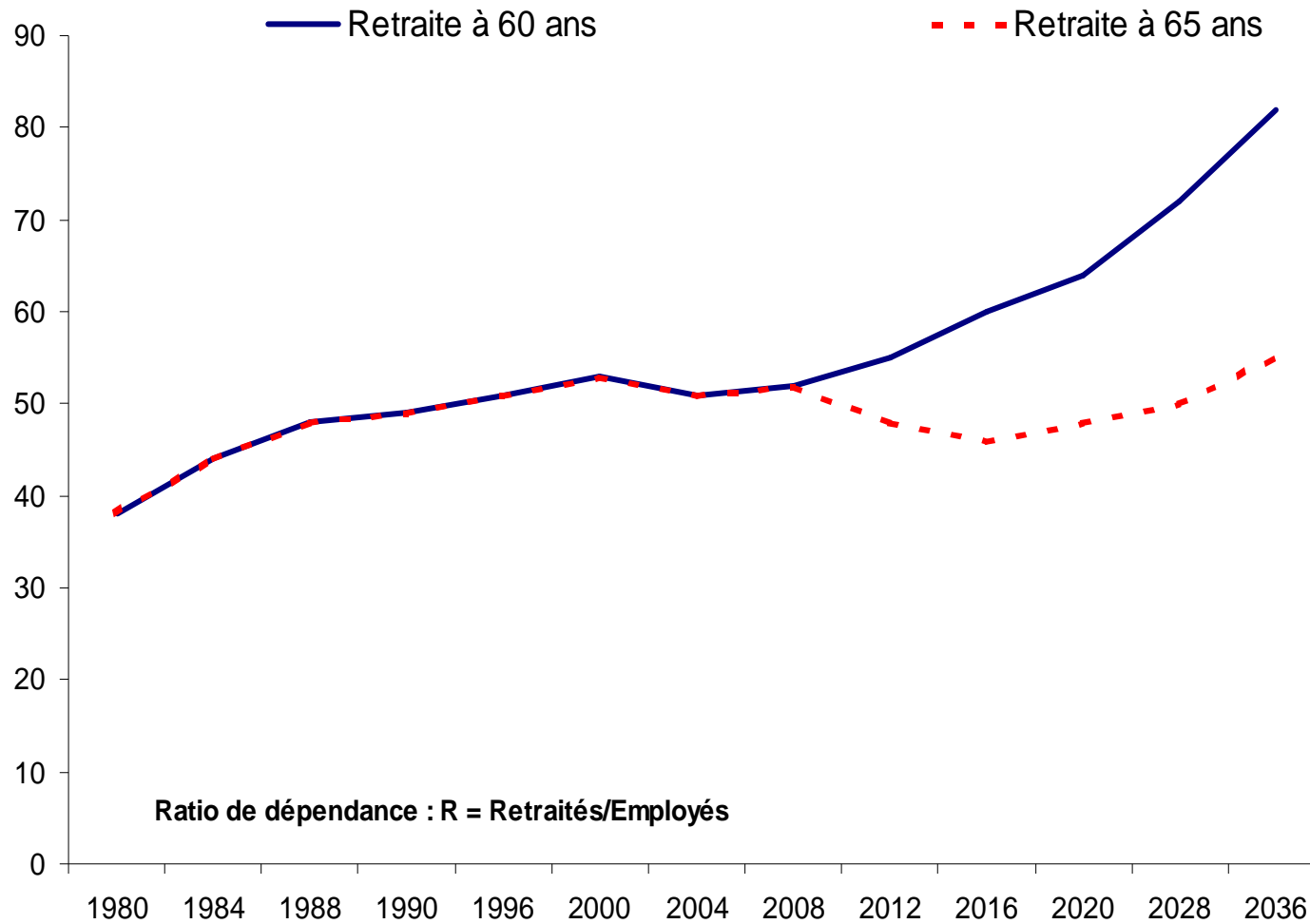
-A taux de croissance et de chômage déterminés (hypothèse de 3 % de taux de croissance et d'un taux de chômage de 5 %, hypothèses très optimistes), pour obtenir un système de retraite par répartition équilibré en 2030, il faut, sans changement (sans doute souhaitable et inéluctable) de politique d'immigration :

■■■

...

- **Augmenter les cotisations de 25 % d 'ici à 2030**
→ amoindrissement du pouvoir d 'achat des actifs et de la croissance
- **Diminuer le pouvoir d'achat relatif des pensions des retraité de: - 40 %**
→ effet négatif sur la croissance
- **Augmenter l'âge de la retraite à 68 ans**
→ effet positif sur la croissance
Un report à 65 ans apporte déjà un mieux important (cf. graph suivant)

Retraités / Employés



**Une combinaison des trois solutions est possible,
mais toutes n'ont pas le même effet sur la croissance et sur la création de richesse globale pour la population.**

→ caractère inéluctable, mais non exclusif, de l'augmentation de l'âge de la retraite.

II. Introduire, en complément du système de répartition, un système par capitalisation (en France : PERP...)

Les risques des deux systèmes existent et sont différents.

Pour un individu, il convient certainement de panacher retraite par répartition et retraite par capitalisation, en fonction du profil de chacun.